



SAINT-SIEGE

Intervention du S.E. Mons. JULIO MURAT

Chef de la délégation du Saint-Siège
à la IV Conférence de la Convention sur les Armes à Sous-Munitions

Lusaka, 9 - 13 septembre 2013

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter et de féliciter la Zambie pour l'engagement pris afin de mener à bien notre réunion et pour tous les efforts depuis le début de cette initiative collective en vue de libérer l'humanité des effets terribles des armes à sous munitions. Le Saint-Siège voudrait aussi profiter de l'occasion pour féliciter la Norvège et en particulier le Président de la 3^{ème} Réunion des Etats Parties pour l'engagement déterminé et les importantes contributions consenties afin que notre Convention soit un modèle de la collaboration entre les Etats pour renforcer le droit humanitaire international.

Le Saint-Siège regarde avec beaucoup de satisfaction le travail déjà accompli dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention. Mais c'est un travail en progression et un travail qui ne sera jamais accompli avant de s'assurer que les armes à sous munitions et leurs effets ne font plus partie de la réalité de notre monde. Dans cette perspective, je voudrais me limiter à soulever l'importante question de l'universalisation. A cette occasion, je voudrais aussi féliciter la Présidence d'avoir mis cette question au centre de notre réflexion.

Monsieur le Président,

Le Saint-Siège a toujours pensé qu'une dimension importante de nos efforts depuis la négociation de la Convention était la prévention. L'universalisation devrait avoir aussi cette ambition de regrouper au sein de la Convention pays affectés et non affectés, pays producteurs et pays non producteurs, pays ayant utilisé et pays n'ayant jamais utilisé, pays possesseurs et pays non possesseurs, etc. Le meilleur remède est la prévention. En cela, le rôle des pays non concernés directement par les armes à sous munitions tout au long du processus d'Oslo a été d'une grande valeur et a positivement impacté le cours des négociations. Il faudrait que ces pays continuent à jouer ce rôle indispensable.

Il est aussi indispensable de gagner les pays possesseurs, producteurs et utilisateurs à la cause de la Convention. Sans cela, les risques pour les populations civiles restent réels. Les efforts de tous les partenaires dans le cadre de la Convention doivent se conjuguer pour convaincre et faciliter l'accèsion de nouveaux pays. Chaque nouveau pays qui devient Etat partie à la Convention signifie des victimes en moins, un développement qui ne sera pas empêché, des ressources libérées au service de l'éducation, de la santé et du développement intégral des communautés.

A côté des efforts pour l'accèsion de nouveaux pays, il est de notre devoir à tous, Etats, Organisations internationales et Société civile, d'universaliser la norme. Il faudrait que les objectifs de la Convention deviennent une sorte d'évidence et l'utilisation des armes à sous munitions un tabou comme l'utilisation des mines antipersonnel et d'autres armes que l'humanité a banni de ses arsenaux. Cela devrait surtout passer par les écoles et la jeunesse. Cela devrait aussi passer par les moyens de communications.

Monsieur le Président,

L'universalisation commence par l'efficacité de la mise en œuvre, en particulier par l'esprit de collaboration qui devrait guider tous les acteurs de la Convention. La mise en œuvre de la coopération et l'assistance internationale d'une manière concrète et transparente est un élément encourageant pour plusieurs pays pour rejoindre la Convention. La participation de tous au fardeau financier et la place centrale des victimes, de leurs familles et de leurs communautés ne peut que jouer un rôle efficace dans l'universalisation. L'intérêt que nous portons aux plus affectés est la première pierre dans l'édifice de l'universalisation. La vie interne de la Convention est aussi importante que les efforts vers l'extérieur. L'universalisation ne devrait pas être seulement l'occupation d'un petit groupe de travail ou le rôle d'un comité permanent mais plutôt l'autre nom de l'ensemble des activités et de la mise en œuvre de la Convention.

Monsieur le Président.

L'universalisation est le devoir de chacun des acteurs et des partenaires de notre Convention. Nous sommes tous responsables des victimes. Nous sommes tous responsables de son succès sur tous les plans. Le grand échec de l'universalisation serait « l'internationalisation de l'indifférence ». Et l'échec n'est pas une option pour cette Convention.

Je vous remercie, Monsieur le Président.